

Le Palinzard

PÉRIODIQUE DE LA COMMUNE D'ÉPALINGES

ÉPALINGES AVANT... APRÈS

Evolution durant les vingt-cinq dernières années

En 1803, Epalinges comptait 562 habitants pour atteindre le chiffre de 768 en 1914. Les principales familles bourgeoises de l'époque se consacraient essentiellement à l'agriculture.

Durant la première moitié du XX^e siècle, la population s'est stabilisée aux alentours de 800 habitants, mais dès 1950 commence l'expansion de la commune. En moins de soixante ans, sa population, qui est maintenant de 8500 habitants, a plus que décuplé. Lorsque son territoire sera entièrement construit, elle pourrait atteindre 9500 habitants.

Le développement de la commune a obligé les autorités d'alors à construire les premiers bâtiments scolaires de Bois-Murat. Aujourd'hui, ce complexe comprend quatre collèges ainsi que deux salles de gymnastique et une piscine. Les enfants disposent encore des collèges du Village, de la Croix-Blanche, d'Ofréquaz, ainsi que de deux pavillons – Chaugand et Grand-Chemin – destinés aux classes enfantines et de première année primaire, situés dans des quartiers excentrés, pour éviter aux jeunes enfants de trop longs déplacements.

C'est seulement depuis une vingtaine d'années qu'Epalinges détient un véritable centre de commune, sur une propriété de dix hectares à la Croix-Blanche. Contigu à la Salle des spectacles et à la Maison de Commune, qui abritait autrefois le Café de la Croix-Blanche, ce centre s'articule autour d'une grande place villageoise. Il comprend des commerces, des bureaux, de l'habitation, sans oublier une zone sportive (stade avec terrain de football et installations d'athlétisme, salle de sport double) et un secteur de loisirs. D'ici peu, cette zone sera dotée d'un skatepark, ainsi que d'un terrain synthétique multisports (actuellement en construction).

Epalinges dans vingt-cinq ans

Durant les vingt-cinq prochaines années, il conviendra, pour les autorités communales, d'œuvrer afin qu'Epalinges reste «un village» aux portes de la capitale vaudoise, qu'elle garde son indépendance tout en collaborant étroitement au bon développement urbanistique non seulement de son territoire, mais également de celui de la région.

Comme elle le fait depuis des années, la Municipalité continuera à se soucier de la qualité de vie de ses contribuables, en leur offrant des infrastructures performantes, autant pour le bien-être des anciens que l'accueil des plus jeunes. L'aspect sécuritaire sera bien entendu encore et toujours à l'ordre du jour, à l'instar de celui lié aux loisirs (création de zones et de places sportives par exemple).

Deux grands projets tiennent particulièrement à cœur aux autorités communales: la requalification de la RC601 (route de Berne), sur le tronçon s'étendant du carrefour des Croisettes jusqu'au Chalet-à-Gobet; la prolongation de la ligne du métro m2, depuis le terminus actuellement situé au carrefour des Croisettes jusqu'au Chalet-à-Gobet.

Pour terminer, la Municipalité gardera un œil très attentif sur le développement du PAC 309 Vennes, afin que ce nouveau pôle économique, situé à cheval sur les territoires des communes de Lausanne et d'Epalinges, se réalise de manière harmonieuse, tout en respectant les volontés et les intérêts des Palinzardes et des Palinzards.

À MÉDITER

« HÂTONS-NOUS AUJOURD'HUI DE JOUIR DE LA VIE;
QUI SAIT SI NOUS SERONS DEMAIN! »

Jean Racine

SOMMAIRE

◆ Epalinges avant... après	1
◆ La Municipalité informe	2
◆ Echos du Conseil communal	3
◆ Communications de la Municipalité	4-6
◆ Jeux	6
◆ Animations	7
◆ Vie des sociétés	8-9
◆ Mémento des manifestations	10
◆ Découvrez votre commune	10



COMPTES COMMUNAUX 2010

L'excédent des recettes, avant les opérations de clôture comprenant les amortissements et les affectations obligatoires, s'élève à CHF 4 058 219.40.

Après des amortissements supplémentaires et une attribution au fonds de renouvellement du matériel informatique de CHF 50 000.–, l'excédent 2010 se monte à CHF 31 228.40.

	Comptes 2010	Budget 2010
Revenus	38'846'127.73	35'592'300.00
Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	- 250'525.70	- 865'850.00
Ecritures internes	- 312'965.97	- 316'000.00
Revenus épurés	38'282'636.06	34'410'450.00
Charges	38'814'899.33	35'665'620.00
Amortissements	- 5'186'204.80	- 836'850.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- 354'600.82	0.00
Ecritures internes	- 312'965.97	- 316'000.00
Charges épurées	32'961'127.74	34'512'770.00
Excédent de revenus / (-) charges	31'228.40	-73'320.00

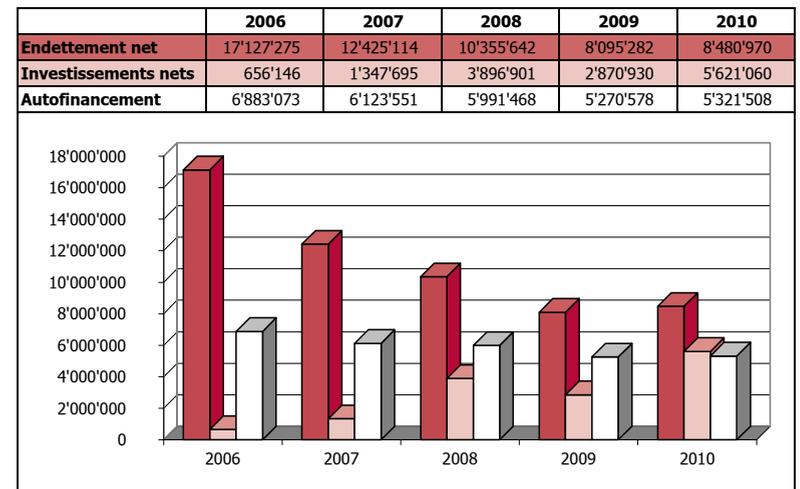
Bien qu'atténuée par l'arrivée de nouveaux habitants, la crise mondiale a eu un impact non négligeable sur les recettes fiscales (CHF -1 243 429.80) par rapport aux comptes 2009 pour les impôts sur le revenu, la fortune, la dépense et à la source.

Comme la reprise et les récents événements survenus au Japon tardent à permettre une stabilisation des marchés financiers, il convient de penser que cette situation risque de durer un peu plus longtemps que prévu.

L'évolution des rentrées fiscales est aussi influencée par les autres impôts qualifiés d'aléatoires (droits de mutation, impôt sur les successions et donations, part à l'impôt sur les gains immobiliers).

	Comptes 2010	Budget 2010	Comptes 2009
Coefficient communal	70	70	70
Impôt sur le revenu	20'723'329	19'400'000	21'879'748
Impôt sur la fortune	3'106'147	3'100'000	3'626'706
Impôt à la source	686'795	650'000	389'459
Impôt sur la dépense	335'041	420'000	198'829
Impôt sur le bénéfice des personnes morales	423'441	500'000	764'066
Impôt sur le capital des personnes morales	61'894	70'000	-72'406
Impôt complémentaire sur les immeubles	134'825	30'000	90'130
Impôt foncier	1'568'007	1'500'000	1'455'584
Droits de mutation	928'959	750'000	759'318
Impôt sur les successions et donations	1'608'431	400'000	191'285
Impôt sur les chiens	19'140	20'000	19'660
Impôt sur les tombolas et lotos	285	2'000	688
Impôts récupérés après défalcation	77'699	10'000	20'628
Patentes tabac	554	1'000	194
Intérêts de retard sur impôts	196'038	110'000	176'473
Amendes et soustractions	0	100	0
Part à l'impôt sur les gains immobiliers	906'019	500'000	366'816
Recettes fiscales brutes	30'776'604	27'463'100	29'867'178

Les dépenses nettes d'investissements 2010 représentent CHF 5 621 060.– contre 2 870 930.– en 2009. Les liquidités générées en 2010 ont financé l'entier des charges et les investissements. La dette communale a légèrement augmenté du fait du renouvellement d'un emprunt de CHF 900 000.– échu à fin 2009 mais renouvelé en janvier 2010.



Les résultats financiers 2010, à l'instar des ceux des années précédentes et malgré des charges importantes imposées par le canton, peuvent être qualifiés de très bons. C'est la volonté de la Municipalité de dépenser avec modération l'argent du contribuable palinzard tout en assurant un développement harmonieux de notre commune qui a vu sa population augmenter régulièrement ces dernières années, engendrant de nouveaux besoins. Même si des incertitudes économiques planent sur la Suisse et sur notre canton, nous pouvons être persuadés qu'une bonne gestion rigoureuse des revenus de notre commune devrait éviter une augmentation des impôts pour plusieurs années.

Pour terminer, je tiens à remercier mes collègues de la Municipalité ainsi que les membres de l'Administration communale qui ont permis d'achever cette législature dans d'excellentes conditions, ce qui nous permet de transmettre à nos successeurs une commune avec des finances très saines et un développement équilibré et progressif.

Y.Tardy, syndic

RÉFECTION DE L'ÉGLISE DES CROISETTES

Lors de la séance du Conseil communal du 22 février dernier, une conseillère déposait une interpellation invitant la Municipalité à lui donner des explications sur l'état de santé de l'église des Croisettes.

Nous pouvons indiquer qu'il est prévu d'entreprendre des travaux de réfection de la charpente et de la toiture de l'église. Conformément à la convention qui nous lie à la Ville de Lausanne, les travaux d'entretien de cet édifice sont de son ressort. Les frais occasionnés sont répartis à parts égales entre Epalinges et Lausanne.

Réalités budgétaires obligent, la Municipalité de Lausanne nous a informés qu'elle était contrainte de reporter les travaux en 2012. Nous veillerons donc à ce que cette planification soit respectée.

Rappelons que chaque habitant peut contribuer aux frais de réfection de notre belle chapelle par une surenchère (minimum CHF 50.–) de l'œuvre du peintre Bernard Pidoux représentant cet édifice. Ce fameux peintre centenaire nous a fait don de l'aquarelle afin d'organiser une mise aux enchères – débutée lors de la cérémonie du 16 mars dernier de remise des Mérites 2010 – destinée à récolter une somme maximale afin d'apporter une contribution partielle à la rénovation (voir article dans «Le Palinzard» de mars 2011). Les dons peuvent être faits sur le site Internet www.epalinges.ch.



SÉANCE DU 22 FÉVRIER

Conformément à l'appel nominal, la séance a lieu en présence de 66 personnes.

Dans les communications présidentielles, à relever: les lettres de démission de M^{mes} Doris Mühlematter et Marianne Wyss, cette dernière ayant siégé au Conseil durant environ 25 ans; le résultat de la votation fédérale du 13 février 2011 sur l'initiative sur les armes.

L'ordre du jour est accepté, de même que le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2010. Les nominations suivantes sont entérinées: la Commission de gestion 2011; un membre du Conseil d'établissement; deux membres de la Commission des pétitions.

Le Conseil examine et accepte, à l'unanimité, le préavis relatif à la construction d'un centre de vie enfantine avec extension et réfection du collège de la Croix-Blanche. Il se prononce favorablement pour la construction d'un collecteur séparatif et la réfection de la chaussée avec réalisation d'un trottoir, au chemin du Petit-Vennes. A cette occasion, un vœu est émis pour la mise en place d'une zone limitée à 30 km/h dans ce quartier. L'assemblée vote ensuite pour la construction d'un collecteur séparatif aux chemins de Bois-Murat et du Vaugueny.

Le Conseil approuve aussi l'acquisition d'un nouveau tracteur, équipé d'une remorque et d'une grue, ainsi que d'une faucheuse-débroussaillieuse pour les services communaux. Dans les deux cas, l'opportunité d'équiper ces achats d'un filtre à particules doit néanmoins être examinée.

Une dépense de CHF 9000.– est votée pour doter le Conseil d'instruments de travail modernes. Toutefois, la Municipalité est chargée de reprendre la question du site Internet/Extranet. Ensuite la Municipalité répond au vœu de M. Perret relatif à l'adhésion de la commune à l'action «solidarit'eau» pour l'année 2011. En outre, elle a répondu au postulat de M. Dürst concernant l'adhésion des conseillers municipaux à une caisse de pension qui se révèle être facultative en l'état. La question devra être reprise par la future commission chargée de fixer les rétributions des organes communaux pour la nouvelle législature.

Pour terminer, résumé des interventions sous propositions individuelles: la demande formulée par M^{me} Mary Pittet au sujet d'un risque potentiel d'effondrement d'une poutre du toit de l'église des Croisettes; l'intervention de M. Bernard Krattinger qui souhaite obtenir réponse à son interpellation sur la gestion des déchets; la réaction de MM. Mazyar Yosefi et Maurice Mischler qui s'étonnent de la position de la Régie Bettex concernant l'interdiction faite aux partis politiques de tenir un stand au centre commercial de la Croix-Blanche en vue des élections; la discussion au sujet de la suppression des passages pour piétons dans les zones 30 km/h; l'intervention de M. Bernard Krattinger regrettant que, lors de la séance du dernier Conseil, M. Tardy ait répondu par l'invective suite à la question concernant l'implantation et la gestion de la déchetterie.

SÉANCE SPÉCIALE DU 22 MARS

En présence de 60 membres, le Conseil siège dans une séance supplémentaire destinée à examiner le projet du nouveau règlement du Conseil communal.

En préambule, le président remercie les personnes présentes lors du dépouillement des élections communales du 13 mars 2011, notamment le personnel communal.

Le Conseil a pris connaissance du préavis de la Municipalité et du rapport de la Commission ad hoc nommée qui aura siégé une douzaine de fois sous la présidence de M. Maurice Mischler. Les articles non modifiés, ainsi que ceux ne comportant que des renvois à des dispositions légales sont cités pour permettre d'éventuelles interventions mais ne font pas l'objet d'un vote spécifique.

En revanche, les articles modifiés ou nouveaux sont mis en discussion, avec vote, d'abord sur les amendements éventuels, puis vote sur l'article complet. Après de nombreuses discussions, deux nouvelles commissions permanentes sont mises sur pied: a) la Commission permanente d'urbanisme et des constructions; b) la Commission permanente de politique régionale.

Au terme des cent trente-deux articles, le Conseil adopte le nouveau règlement à l'unanimité moins une opposition. Une Commission de relecture sera désignée pour peaufiner les détails rédactionnels. Ce nouveau règlement entrera en vigueur au 1^{er} juillet 2011.

SÉANCE DU 12 AVRIL

Après avoir effectué l'appel nominal, le président ouvre la séance, le quorum étant atteint. Le procès-verbal de la dernière séance est accepté.

Le Conseil communal se prononce en faveur de la demande de crédit d'achat en vue du changement du logiciel de gestion communale et des serveurs. Il donne ensuite son approbation à la nouvelle affectation de crédits précédemment accordés pour le réaménagement du préau sud du complexe scolaire de Bois-Murat, avec l'amendement suivant: la mise en place de trois tables de ping-pong et l'aménagement de la zone sud-ouest par l'installation, par exemple, de deux barrières en quinconce permettant ainsi d'éviter un accès inopiné des enfants sur la chaussée.

L'Assemblée législative examine ensuite le préavis relatif à la réfection de la toiture du chalet «L'Espérance», à Leysin, avec isolation thermique et bardeaux Prefa. Elle se prononce en faveur de ce projet. Enfin, elle accorde son autorisation à la demande de crédit complémentaire de CHF 232000.– pour la participation communale à la mise en séparatif du quartier de Vennes sur le territoire lausannois.

La Municipalité rend réponse à: l'interpellation déposée précédemment par plusieurs membres du Législatif à propos de la gestion de la déchetterie d'Epalinges, ainsi que de la collecte des déchets; l'interpellation de M^{me} Mary Pittet concernant l'état de santé de l'église des Croisettes.

Sous le point des propositions individuelles, compte tenu des débats intervenus durant la séance, le Conseil communal décide de transmettre à la Municipalité: l'interpellation déposée par M. Bernard Krattinger intitulée «Quelle police à Epalinges pour 2012?», demandant à l'Autorité municipale de transmettre au Conseil communal, dans les meilleurs délais, les suites et le résultat donnés par les démarches relatives à l'instauration d'une collaboration entre les corps de police d'Epalinges et de Lausanne; la motion déposée par M. Ernest Corbaz demandant que tous les bâtiments communaux et ouverts au public soient adaptés aux personnes à mobilité réduite.

**André Overney,
président du Conseil communal**

NONAGÉNAIRES FÊTÉES

Le 23 mars, M^{me} Yvette Narbel a fêté son nonantième anniversaire. Née à Cugy, elle a ensuite vécu au Chalet-des-Enfants, puis dès 1942 dans le quartier de Ballègue, soit une dizaine d'années après la mise en exploitation du Golf de Lausanne.

Lors de notre rencontre, la charmante M^{me} Narbel nous a entretenus de son passage à la commission scolaire, lorsque Epalinges comptait environ 700 habitants, et de la neige en quantité sur les hauts de la commune. Toujours très souriante, M^{me} Narbel est bien connue des anciens d'Epalinges par sa participation régulière aux activités de la Paroisse et de l'Association des Paysannes Vaudoises.

Nous remercions M^{me} Narbel de sa courtoise disponibilité.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

Le 4 avril, c'était au tour de M^{me} Jeanne Grunder d'atteindre cet âge respectable. Née à Montevraz (FR), elle a habité dans le quartier de Praz-Buchilly, puis, dès 1971, à la route du Village.

Une partie de sa famille habite dans la région de Reims. Son mari travaillait au Service des routes; de ce fait, il connaît parfaitement tout le réseau routier de la région. Durant quelque dix-huit ans, M^{me} Grunder a effectué des remplacements de service au Restaurant du «Popu»; elle en conserve de très bons souvenirs. Au cours des années, elle a assisté à la densification de la route du Village notamment et de la commune en général.

Autonome, mais pouvant compter sur l'aide de sa fille, Palinzarde elle aussi, M^{me} Grunder aime encore jouer aux cartes, sans oublier les «trois cartes as mit».

Nous remercions M^{me} et M. Grunder de leur accueil fort aimable.

Le 21 avril, M^{me} Odette Subilia a elle aussi atteint cet âge respectable. Née à Lausanne, elle est arrivée à Epalinges en 1964, alors que le chemin public desservant son quartier n'était pas encore goudronné. Mariée en 1942, mère de quatre enfants, elle a eu la douleur de perdre son mari, en 2010, après un peu plus de 68 ans de mariage.

Sourcienne, M^{me} Subilia n'a pas eu l'occasion de pratiquer son métier d'infirmière. Quelque peu gênée dans sa mobilité, elle fait preuve d'une belle mémoire avec un esprit toujours très vif. Elle se souvient du passage, dans son quartier, des troupeaux de vaches que l'on emmenait pâturer.

Toujours très entourée, ses 90 ans lui ont permis de regrouper sa chaleureuse famille, dont ses huit petits-enfants.

Nous la remercions, ainsi que ses deux fils, d'un accueil très chaleureux et d'une conversation des plus agréables.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

Le 18 avril, M^{me} Hélène Althaus est entrée à son tour dans la catégorie des nonagénaires. Très alerte, autonome, M^{me} Althaus a passé sa jeunesse à Sonceboz, puis a été domiciliée à Péry-Reuchenette. Elle est arrivée à Epalinges en 1963. Veuve depuis une dizaine d'années, elle n'a pas de famille dans les environs et se félicite de connaître des voisins charmants et attentifs.

M^{me} Althaus s'est dite touchée par l'attention des Autorités communales à l'occasion de son anniversaire. Elle n'a pas souhaité être photographiée et nous respectons son choix. Après une discussion des plus intéressantes sur la région du Jura bernois, nous avons quitté cette nonagénaire d'une belle vivacité d'esprit... toute jurassienne en la remerciant, ainsi que la personne qui l'accompagnait, de l'accueil qui nous a été réservé.

André Overney,
président du Conseil communal

DISPOSITIF EN CAS DE CANICULE

Depuis 2009, le Canton et les Communes ont mis en place un dispositif en cas de canicule. Son objectif est de prévenir ou d'atténuer les atteintes dues aux fortes chaleurs chez les personnes les plus vulnérables, en particulier les personnes âgées, surtout si elles vivent seules. Affiches et dépliants munis de recommandations utiles seront diffusés à la population.

Conseils en cas de grandes chaleurs:**1. se reposer... rester au frais**

Rester chez soi, réduire l'activité physique.

2. Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit.

Porter des vêtements clairs, amples et légers. Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps.

3. Boire régulièrement... manger léger

Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif.

Prendre des repas froids riches en eau: fruits, salades, légumes et produits laitiers. Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique.

Symptômes possibles d'un coup de chaleur: faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Dans ce cas, **il faut agir immédiatement: faire boire et rafraîchir la personne, appeler son médecin traitant; en cas d'absence, aviser la Centrale des médecins de garde 0848 133 133.**



ÉLECTIONS COMMUNALES 2011

Les électrices et les électeurs ont été appelés à élire les nouvelles autorités communales pour la législature 2011-2016. Voici les résultats des différents scrutins.

Conseil communal

(par parti et dans l'ordre des suffrages obtenus)

Radical Démocratique d'Epalinges / 17 sièges

MONOD Alain; OVERNEY André; LOI ZEDDA Fabien; MATTER Claude; PÉTER-CONTESSÉ Michel; KOCH Philippe; KÄSLIN Florence; FAUCHERRE Bernard; DE VRIEZE STAN Paulette; DELAMADELEINE Cédric; MEIER Alexandre; PERROUD Olimpia; LUIS FRANCISCO Vânia; LIAUDET Sébastien; PYTHON Didier; BOLOMEY Charles André; BERBERAT Marc-Alain.

Verts / 10 sièges

MISCHLER Maurice; WICHOUK KÄRCHER Silvia; KUSSMANN Susanna; LAB Sophie; PITTET Mary; DÜRST Erich; AIELLO Graziella; HEMME Denis; ROSSET Georges; MARGOT Daniel.

Socialistes / 20 sièges

JOLLIET Pierre; CROTTAZ Brigitte; BURKI Catherine; KRATTINGER Bernard; BALSIGER Laurent; LINIGER Nathalie; MICHAUD Jean-Pierre; BOVAY Judith; LASSEB Karim; BOREL Pierre; SKRIJELJ Malica; YAHIAOUI Ali; ROCHAT Michel Claudy; YOSEFI Maziyar; GIRARDET Roger; DEMIERRE Gérard; MARZOLI Angelo; FUHRER Fernand; LOOSLI Otto. Une personne reste à désigner.

Libéraux / 13 sièges

VUILLEUMIER René; RACLOZ André; TERRIER Christian; VERAGUTH Marc; VERAGUTH Olivier; KUNZ Chantal; VOLPER Olivier; PERRIN Roland; ASSAL Mercédès; ROCHAT Michel, Pierre-Alain; SCHMIDT Félix; CORDONIER Philippe; FAVRE Jean Marc.

Hors-Parti / 13 sièges

BAATARD Jean-Marc; LERESCHE René; AMSTUTZ Alain; CORBAZ Ernest; MAGNUSSON Florence; MEZENEN Fabien; CONSTAM Angelika; DOYER JOHN Anne-Catherine; CROT Valérie; SUTER Julien; GEORGALIDES Odile; EPP Anton; PERRET Michel.

Union Démocratique du Centre / 7 sièges

GLAYRE Yann; VERSEL Philippe; CHARBONNET Cédric; UDRY Anne Lise; UDRY Reynold; BOILLAT Joël; NASSIRI-ANSARI Nadereh.

Municipalité

Au premier tour, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue.

Ont été élus lors du second tour de scrutin:

JOLLIET Pierre; MISCHLER Maurice; BAATARD Jean-Marc; MONOD Alain; KRATTINGER Bernard.

Syndic

Seul candidat, Maurice MISCHLER a été élu tacitement.

INSTALLATION DES NOUVELLES AUTORITÉS COMMUNALES

La cérémonie d'assermentation et d'installation des nouvelles autorités communales aura lieu le

**jeudi 23 juin 2011, à 18 h,
à la Salle des spectacles.**

L'Harmonie municipale et la Chanson d'Epalinges agrémenteront la partie officielle. Les personnes qui voudraient y assister – la cérémonie étant publique – sont priées de prendre place assez tôt dans la salle, afin de ne pas gêner le déroulement des opérations.

DIAGNOSTIC AMIANTE OBLIGATOIRE

Information aux propriétaires de villa / bâtiment

Modification de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, entrée en vigueur le 1^{er} mars 2011:

Tout propriétaire qui entreprend des travaux de transformation ou de démolition soumis à autorisation sur un immeuble construit avant 1991 doit procéder à un diagnostic amiante pour l'ensemble du bâtiment, conformément à l'article 103 a LATC. Si la présence d'amiante est avérée, un programme d'assainissement doit être joint à la demande de permis.

Tous les travaux de transformation/démolition sont soumis à cette nouvelle loi.

Par exemple:

- création d'ouvertures en toiture (par exemple velux) et façades;
- aménagement de locaux bruts (garages, galetas, etc.) en pièces habitables.

Les travaux suivants en sont dispensés:

- installation de panneaux solaires (jusqu'à 8 m²);
- travaux d'entretien (réfection façades, couverture, etc.);
- réfections intérieures.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez

le Bureau technique communal, tél. 021 785 61 60

ou consultez les sites Internet: www.vd.ch/amiante ou www.suva.ch

L'EAU D'ÉPALINGES

Notre commune est alimentée en eau potable par les réservoirs des Dailles, de la Cabolétaz, de Bois-Clos et de Vers-chez-les-Blanc.

Ces réservoirs sont alimentés par de l'eau du lac Léman provenant de l'usine de Lutry, de l'eau du lac de Bret et de l'eau de sources. A l'usine de Lutry, l'eau est traitée par filtration membranaire, et à l'usine de Bret, elle passe par une chaîne de traitement complexe.

Distributeur d'eau potable de la région lausannoise, eauservice produit annuellement 34 milliards de litres, qui s'écoulent par les 900 kilomètres de conduites assurant ainsi le transport et la distribution de l'or bleu aux 228 000 habitants desservis (Lausanne + seize communes périphériques).

Epalinges, c'est:

Nombre d'habitants	8512
(statistiques SCRIS)	
Volume d'eau consommé en m ³ /an	638 402
Volume d'eau consommé en m ³ /an/habitant	75
Volume d'eau consommé en litres/jour/habitant	205
Kilomètres de conduites d'eau	38

La dureté moyenne de l'eau de consommation distribuée sur notre commune (provenance: lac Léman: 14, lac de Bret: 18, sources: 24) est comprise entre 14 et 24 °f.

Eau très douce	0 à 7 °f
Eau douce	7 à 15 °f
Eau moyennement dure	15 à 25 °f
Eau assez dure	25 à 35 °f
Eau dure	35 et plus

Informations transmises par eauservice Lausanne.

Site internet: www.lausanne.ch/eauservice

NOUVEAU BÂTIMENT POUR LE SERVICE DES TRAVAUX

Ce deuxième bâtiment pour le Service des travaux et voirie sera inauguré tout prochainement.



Cette construction importante couvrira les besoins pour l'avenir, c'est-à-dire pour Epalinges en 2030, lorsque sa population pourrait atteindre les 10000 habitants. Ses dimensions au sol sont de 30 x 16,50 m, soit une surface d'environ 500 m² pour un volume total de 5500 m³.

Construit sur deux niveaux, il comprend de nombreux locaux. Le rez-de-chaussée est composé de cinq grands compartiments de stockage des plaquettes de bois de chauffage pour quatre bâtiments, de la réserve de sel et de sable pour l'hiver, d'ateliers et de garages pour les véhicules. À l'étage, une salle est destinée aux sociétés musicales, une seconde est réservée aux besoins des autres sociétés locales. La surface restante est occupée par les machines et outils communaux.

Très plaisante par rapport à l'environnement forestier, cette construction est composée de béton propre au niveau inférieur et d'une structure en bois à l'étage et pour la toiture. Le tout recouvert de lames de bois massif en mélèze. La toiture de forme arrondie donne à ce bâtiment un aspect flatteur.

Pour la note écologique, le chauffage – au bois (plaquettes déchiquetées) – sera assuré par la production des forêts communales; il est efficace, très économique et sans frais de transport.

Muni d'une cour côté sud et d'un parking côté nord, ce nouveau bâtiment est facile d'accès.

La Municipalité tient à remercier le bureau d'ingénieurs qui a mené l'ouvrage à terme et toutes les entreprises qui ont œuvré à l'édification de cette magnifique réalisation pour leurs compétences professionnelles.

DÉCHETTERIE DU GIZIAUX

Nous rappelons l'existence de la déchetterie du Giziaux qui permet à tous les habitants de notre commune, moyennant l'obtention d'une carte d'accès, de trier la plus grande partie de leurs rebuts de biens de consommation.

Horaire d'été

Lundi	08.30 – 12.00	
Mardi		13.30 – 18.00
Mercredi		13.30 – 18.00
Vendredi		13.30 – 18.00
Samedi	08.30 – 12.00	13.00 – 17.00

Grâce au PET récolté en Suisse, on économise l'équivalent de 30 000 tonnes de pétrole, soit l'énergie nécessaire à 20 000 ménages. Ça vaut le coup de faire attention!

Les personnes ne disposant pas de véhicule peuvent faire appel aux employés de Desa SA qui organisent le service d'enlèvement à domicile pour des meubles, du gazon, des feuilles mortes, etc., contre paiement et sur rendez-vous.

Tout renseignement concernant les prestations de Desa SA peut être obtenu au 021 310 03 28.

JEUX

SOLUTION DE LA GRILLE DE MOTS CROISÉS PARUE DANS LE N°168 DE MARS 2011

Aucune personne n'a complété correctement la grille de mots croisés. Plusieurs joueurs nous ont transmis des solutions presque exactes, mais ont commis une erreur à la définition «5 horizontalement», soit «terminaison slave»: il fallait répondre «anic» et non «anuc»; nous tenons cependant à les féliciter tous très chaleureusement.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	C	O	N	F	E	R	E	N	C	E
2	O	R		E	T	E		I	U	P
3	I	D	O	L	A	T	R	E	R	A
4		I	N	I	T	I	E		A	T
5	A	N	I	C		R	M	O		E
6	S	A		I	N	E	P	T	E	
7	P	I	S	T	E	R	I	O	N	S
8	I	R	M	A		A	L	N		U
9	C	E	I		L	I	A	S	S	E
10	S	S		T	A	T	I		U	E

En alternance, nous vous proposons cette fois une grille de scrabble. Les réponses doivent parvenir à l'Administration communale avant le 20 juillet 2011.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A	Mot compte triple			Lettre compte double				Mot compte triple				Lettre compte double			Mot compte triple
B		Mot compte double													Mot compte double
C			Mot compte double				Lettre compte double		Lettre compte double						
D	Lettre compte double			Mot compte double				Lettre compte double					Mot compte double		Lettre compte double
E					Mot compte double							Mot compte double			
F		Lettre compte triple				Lettre compte double			Lettre compte double						Lettre compte double
G			Lettre compte double				Lettre compte double		Lettre compte double					Lettre compte double	
H	Mot compte triple			Lettre compte double				★				Lettre compte double			Mot compte triple
I				Lettre compte double				Lettre compte double		Lettre compte double			Lettre compte double		
J		Lettre compte double				Lettre compte double			Lettre compte double					Lettre compte double	
K					Mot compte double							Mot compte double			
L	Lettre compte double			Mot compte double				Lettre compte double		Lettre compte double			Mot compte double		Lettre compte double
M			Mot compte double				Lettre compte double		Lettre compte double				Mot compte double		
N		Mot compte double						Mot compte triple		Lettre compte double				Mot compte double	
O	Mot compte triple			Lettre compte double				Mot compte triple				Lettre compte double			Mot compte triple

N°	TIRAGE	PTS
1	DUERMTV	
2	DM+EEGEN	24
3	G+OAESUK	36
4	ES+?EIN	44
5	TEESUTD	74
6	IZPRRIN	64
7	NR+AEHAA	34
8	AAN+ITOJ	42
9	A+NESIFS	44
10	ASELAAY	93
11	AL+R?DAW	70
12	ALR+SIAR	48
13	EOBRULV	73
14	LORV+ULH	39
15	-MOENFTV	21
16	EMOTV+GP	27
17	GMV+NTOU	26
18	GMNOT+CX	20
19	CGMNOT+B	30
20	GMNT+ELM	22
21	-CTGLLLO	16
22	GLLLT+EM	14
23	GLT+IRUQ	20
24	GILRT+L	18
		12
		911

ANIMATIONS



MÉRITES 2010

Les distinctions visant à récompenser des Palinzards ayant particulièrement brillé dans les domaines sportif, culturel et professionnel ont été remises à l'occasion d'une soirée qui s'est déroulée le 16 mars, en présence des nouveaux habitants de notre commune. La manifestation, tenue à la Salle des spectacles, a aussi permis le démarrage de la mise aux enchères publiques de l'œuvre de Bernard Pidoux, peintre centenaire, représentant l'église des Croisettes. Des informations complémentaires à ce sujet sont données sur le site Internet communal www.epalinges.ch et dans le numéro de mars 2011 de notre journal «Le Palinzard».

Nous renouvelons nos plus vives félicitations aux trois lauréats des mérites pour leurs exploits sportifs respectifs: Killian Davanzo (tennis), Sabrina Neyret (natation), Juan Sebastian Zapata Segura (natation).

Pour l'édition des «Mérites 2011», les candidatures ou propositions devront être annoncées à la Municipalité, par écrit, avec tous les renseignements nécessaires, d'ici au 15 décembre prochain.



© Photo Heidi Vredaz-Bader, Epalinges

De g. à d.: Sabrina Neyret, Juan Sebastian Zapata Segura, Killian Davanzo.

« DÉCOUVERTES AFRICAINES »,
CONFÉRENCE D'ÉRIC CLOUX

Nous vous invitons à venir écouter Eric Cloux et à découvrir son diaporama réalisé au retour de son huitième voyage en Afrique du Sud, dans la partie du Zoulouland, puis dans trois pays proches: le Swaziland, la Zambie et le Botswana, **le jeudi 9 juin, à 20 h 15, à la Salle des spectacles d'Epalinges**. Entrée libre.

Par ses captivants récits et ses magnifiques prises de vues, il nous entraînera dans le village Ndebele et ses peintures murales (Zoulouland), dans le complexe abritant le plus grand aquarium du monde (Durban), à la rencontre des rhinocéros (Santa Lucia), près des danseuses et danseurs Swazi (Swaziland), à Livingstone et aux chutes Victoria (Zambie) et enfin dans le parc national Chobé (Botswana).

Si le parc Chobé n'est pas le plus grand ou le plus important d'Afrique, le fait qu'il soit situé au bord du fleuve Chobé en fait un parc unique, aux paysages verts et où la faune est abondante, dans un décor superbe. On y trouve tous les animaux d'Afrique. Les berges du fleuve proposent un approvisionnement permanent en eau, regroupant de ce fait une concentration fabuleuse d'animaux.

UN ÉVÈNEMENT GYMNIQUE
MONDIAL UNIQUE À LAUSANNE

14th WORLD
GYMNAESTRADA
LAUSANNE 10-16 JULY 2011

Du 10 au 16 juillet 2011, Lausanne accueillera la 14^e World Gymnaestrada. 22 000 participants de plus de 50 nations se produiront en démonstrations.

Les sites de la Pontaise, de Beaulieu et le centre sportif de Malley accueilleront cette manifestation. Il y aura des productions en ville la journée et un village de fête à Bellerive pour plus de 600 heures de démonstrations et de spectacles.

20 000 gymnastes seront logés en écoles, ce qui nécessite la présence de 4000 volontaires par jour.

A Epalinges, nous accueillerons à Bois-Murat environ 500 gymnastes. Nous avons besoin de vous! Nous recherchons des bénévoles âgés de 18 ans au minimum qui sont prêts à s'investir au moins pour trois périodes de 6 heures pour effectuer la surveillance des accès à Bois-Murat.

Vous recevrez l'équipement officiel de la manifestation (deux t-shirts, un short, une casquette et un sac à dos), un défraiement pour le repas et une carte de fête avec accès gratuit à Beaulieu, à la Pontaise et au village de fête de Bellerive ainsi que la gratuité des transports publics. **Inscrivez-vous sans tarder et rejoignez la grande famille des bénévoles!**

Pour tous renseignements:

Ariane Scheidegger-Isler, Bois-de-Ban 36, 1066 Epalinges,
ari.scheidegger@bluewin.ch, 021 784 49 54 ou 079 337 10 26 (répondeur)

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE NATIONALE



La population est invitée à se rassembler dans le périmètre de l'église des Croisettes pour fêter le 1^{er} Août. Une grande halle de fête sera dressée pour l'occasion à proximité de l'église. Dès 19 h, l'apéritif – offert par la commune – sera servi par les Paysannes vaudoises en costume. Les personnes présentes pourront se restaurer sur place, à un prix très raisonnable (menu: jambon à l'os, gratin de pommes de terre, salade de haricots verts). Celles qui préféreraient «manger sur le pouce» trouveront aussi de la petite restauration (saucisses de veau ou schubligs, etc.)

Dès 20 h, à proximité de la Maison de paroisse: productions de l'orchestre de jazz «Riviera Jazz Band». Dès ce moment-là: gonflage des ballons. Le traditionnel «lâcher de ballons» interviendra aux environs de 21 h. Les enfants sont priés d'attendre les premiers sons de l'Harmonie municipale d'Epalinges pour laisser s'envoler les ballons.

La partie officielle débutera un peu après, avec la participation de l'Harmonie municipale. Cette année, le discours sera prononcé par le nouveau syndic de notre commune, M. Maurice Mischler.

Le feu (sur la colline de l'église) sera allumé aux environs de 21 h 30, il sera suivi d'un feu d'artifice. La partie récréative se poursuivra avec l'orchestre de jazz.



UNE NOUVELLE TROUPE THÉÂTRALE À ÉPALINGES : LES JARS NOIRS Interview du président, Claude Henriot

Pourquoi une nouvelle troupe de théâtre à Epalinges?

Il y a longtemps que j'avais envie de créer une troupe de théâtre, quelque chose près de chez moi, après avoir fait partie des Tréteaux de Cossonay pendant dix ans.

Pourquoi Epalinges, alors que vous habitez à Lausanne?

Je travaille à Epalinges où je tiens un commerce. Mes pôles d'intérêts, mes amis, mes connaissances sont là. J'y passe une grande partie de mon temps et participe à sa vie associative.

Comment cette nouvelle société a-t-elle été accueillie par la Municipalité?

Plutôt bien, je dois dire. L'idée a réjoui les élus car ceux-ci me connaissent bien, m'étant déjà plusieurs fois produit avec succès à Epalinges. Je profite de les remercier de leur accueil.

Qui fait partie de la troupe?

Une équipe d'amis, tous comédiens avertis, avec lesquels j'ai joué à maintes reprises. En décembre déjà, nous allons vous proposer une super pièce écrite par l'un des membres fondateurs.

Acceptez-vous de nouveaux membres?

Bien entendu et surtout s'ils sont Palinzards et qu'ils ont envie de faire partie d'une troupe de bon niveau, ce que nous espérons devenir. Mais nous recherchons aussi des techniciens de plateau, des éclairagistes, des spécialistes du son ainsi que des créateurs et monteurs de décors, sans compter des teneurs de bar et de caisse.

Alors bienvenue et bon vent aux Jars Noirs!

Merci et à bientôt à la Grande Salle.

Pour tout renseignement, Claude Henriot, 021 646 36 31

FÊTONS NOTRE QUARTIER

Comme chaque année, l'Harmonie municipale vient à la rencontre de la population en se produisant dans vos quartiers.

Ces moments musicaux sont un bon moyen pour faire connaissance et pour partager un instant de détente et d'amitié, en apportant le cas échéant ce qu'il faut pour trinquer. Des tables et des bancs seront mis à disposition pour l'occasion; chacun pourra donc s'installer confortablement pour profiter des accords mélodieux de la formation palinzarde.

Nous vous invitons donc nombreux à vous regrouper autour de l'Harmonie municipale, dès 20 h, aux dates et endroits suivants:

Tuileries (place publique)	lundi 6 juin
Les Planches/Bodérons (abri public)	lundi 20 juin
Au Village (cour école)	lundi 27 juin

En cas de mauvais temps, le concert est annulé.

ÉCOLE DE MUSIQUE D'ÉPALINGES

Le 17 juin 2011 à la Grande Salle d'Epalinges, grande audition publique à 19 h

Ne manquez pas cet événement. Vous êtes tous cordialement invités!

Présentation des instruments de 17 h 30 à 18 h 30

Les instruments suivants sont enseignés: trompette, cornet, saxophone, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, percussions, batterie, guitare, harpe, violon, piano

17 h 30 à 18 h: Présentation du piano sur la scène

18 h: Présentation de la percussion en groupe sur la scène

Présentation de la batterie: au local de l'Harmonie (Maison Palinzarde)
Autres instruments: au foyer de la Grande Salle

Informations

Dernier délai d'inscription: 31 juillet 2011

Démission ou changement d'instrument sont à signaler à la responsable jusqu'au 31 juillet 2011

Vous pouvez trouver les feuilles d'inscription sous www.ecoledemusique-epalinges.ch ou à l'adresse ci-dessous:

Ecole de musique d'Epalinges

La responsable: Anneliese Koch, chemin des Roches 41, 021 653 71 38

SYMPHONIE

Le groupe Symphonie offre un temps d'amitié et de rencontre aux personnes résidant à Epalinges en organisant des repas auxquels chacun est invité gratuitement.

Les prochaines rencontres auront lieu les samedis **25 juin et 10 septembre, à 12 h**, à la salle de quartier de Bois-Murat (complexe scolaire).

HARMONIE MUNICIPALE : BRUNCH MUSICAL ET VIDE-GRENIER

L'Harmonie municipale organise un brunch musical (sous forme de buffet garni), à la Maison de paroisse, **le dimanche 19 juin 2011, à 10 h**. Outre un buffet généreusement garni de produits du terroir (plusieurs sortes de pain, tresses, charcuterie, salades variées, plateau de fromages, tartes, café, thé, jus d'orange, boissons diverses), le brunch sera animé musicalement par l'Harmonie.

Parallèlement, l'Harmonie organise un vide-grenier, avec l'aide de la commune d'Epalinges qu'elle profite de remercier ici. Il aura lieu le long du chemin entre la Maison de paroisse et l'église, côtés gauche et droite. Il y a de la place pour 60 exposants. Le prix pour une surface de 3x3m est de CHF 30.- à verser avant la manifestation sur le compte de l'Harmonie municipale d'Epalinges au CCP 10-17671-0. Chacun amène ses table, stand et chaises, rien ne sera fourni sur place.

Prix pour le brunch

(accès libre au buffet, boissons alcoolisées non comprises):

- famille (deux adultes et deux enfants jusqu'à 16 ans): CHF 70.-
- dès 16 ans: CHF 30.- par personne

Réservez au plus vite vos places auprès de:

Olivier Veraguth, mail: overaguth@citycable.ch
ou Philippe Koch, mail: philippeko@bluewin.ch

Délai pour la remise des textes destinés au numéro de septembre 2011:

- **20 juillet 2011**
au Greffe municipal d'Epalinges

VIE DES SOCIÉTÉS

MONITRICES RECHERCHÉES



Pour étoffer notre groupe de monitrices, nous recherchons deux perles rares: toute monitrice au bénéfice d'un brevet ou personne non formée mais ayant l'envie et la motivation de suivre une formation de monitrice est la bienvenue!

La formation/formation continue est offerte par notre société ainsi que les cotisations cantonale et fédérale.

Rémunération de CHF 40.- par leçon, plus frais kilométriques.

Groupe parents-enfants:

Public cible:

15 à 18 enfants de 2 ans et demi à 4 ans accompagnés par un parent.

Lieu:

Collège de Bois-Murat à Epalinges, le vendredi de 17 h à 18 h, un vendredi sur deux.

Activités du groupe:

Après un échauffement en musique basé sur la rythmique, les couleurs, les matières, travail avec différents engins petits ou grands: ballons, cerceaux, serpillières, balles-mousse, parachute, pompons mais aussi bancs, barres parallèles, tapis de chute, etc. Jeux et travail par postes.

Groupe dames seniors:

Public cible:

25 à 30 dames âgées entre 65 et 80 ans.

Lieu:

Collège de Bois-Murat à Epalinges, le lundi de 19 h à 20 h, un lundi sur trois.

Activités du groupe:

Echauffement en musique, travail de renforcement avec engins à mains: Thera-Band, overball, bâtons-canne, etc., renforcement au sol, stretching, souplesse, coordination, relaxation.

Pour tous renseignements:

M^{me} Irène Riederer, présidente
Chemin des Fontannins 29, 1066 Epalinges
Tél. 021 784 30 20

PAS DE RETRAITE POUR MA SANTÉ!

JEUDI 16 JUIN, DE 9 H 30 À 16 H

«Ça marche! Bouger plus, manger mieux»

La sédentarité et le surpoids posent de plus en plus de problèmes en Suisse. Près des deux tiers de la population ne sont pas assez actifs et le taux d'adultes en surpoids s'élève à 37%. Un phénomène qui n'épargne pas les plus jeunes puisque environ un enfant sur cinq présente une surcharge pondérale. Une tendance plutôt inquiétante quand on sait que ces maux sont à l'origine d'une grande partie des maladies cardiovasculaires et du diabète de type II.

Face à ce constat, le canton de Vaud a lancé, avec le soutien de Promotion Santé Suisse, un programme de promotion du mouvement et de l'alimentation favorables à la santé intitulé «Ça marche! Bouger plus, manger mieux».

La prochaine activité prévue: **jeudi 16 juin 2011** (personnes dès 65 ans)

Les activités sont gratuites et durent de 1 h à 1 h 30

Lieu: Espace Riponne, place de la Riponne 5, Lausanne

Tenue adaptée recommandée

9 h 30 – 12 h: Activités à choix

Gymnastique, danse du monde, tai-chi, atelier équilibre, nordic walking, ping-pong, balade avec le MdA «Lausanne à plat»

9 h 30: «Bonne retraite et bonne fourchette»

Conférence sur les enjeux alimentaires par Laurence Margot, diététicienne

10 h 45: «Bien manger à petit prix»

Cours donné par la FRC pour acheter malin et manger équilibré

12 h – 13 h 30: Repas Fourchette Verte (CHF 10.-)

(Inscription obligatoire: Ligues de la santé: 021 623 37 37)

13 h 30 – 16 h: Activités à choix

Danses traditionnelles, gymnastique, atelier équilibre, nordic walking, urban training, sophorologie, pétanque, balade avec Pierre Corajoud «Space Invaders», atelier «Bien manger à petit prix»: faire ses courses dans un commerce accompagné d'une diététicienne.

15 h: «Activité physique et vieillissement: comment ça marche»

Conférence sur les bienfaits de l'activité physique et de la marche par Davide Malateste, Maître d'enseignement et de recherche à l'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne.

Toute la journée, les organismes partenaires répondront aux questions et présenteront leurs activités sur des stands

VACANCES SPORTIVES

Le catalogue des vacances sportives 2011-2012 peut être obtenu auprès du Service cantonal de l'éducation physique et du sport, tél. 021 316 39 51 (le matin uniquement). Il peut également être consulté ou téléchargé sur le site Internet www.vd.ch/seps (sous «Index global» puis «Camps sportifs de vacances»).

Les camps (quelque 300) sont organisés, pendant les périodes des vacances scolaires de printemps, d'été, d'automne et d'hiver, par diverses institutions et sont ouverts aux enfants et jeunes âgés de 4 à 20 ans (voire plus). Ils proposent de nombreuses activités sportives ainsi que des loisirs culturels et éducatifs, tels que découverte de la faune et de la forêt, de l'environnement, de la vie à la ferme.

**J'AI DU NEZ...
J'FAIS DU SPORT!**



MÉMENTO DES MANIFESTATIONS



SALLE DES SPECTACLES

- ◆ **Jeudi 9 juin, à 20 h 15**
«Découvertes africaines»,
conférence d'Eric Cloux
- ◆ **Mardi 14 juin, de 14 h à 17 h**
Après-midi musical et dansant
pour les Aînés animé par Jojo Music
- ◆ **Vendredi 17 juin, à 19 h**
Audition publique de l'Ecole de
musique
- ◆ **Jeudi 23 juin, à 18 h**
Cérémonie d'assermentation des
nouvelles autorités communales
- ◆ **Vendredi 1^{er} juillet, à 10 h 30**
Promotions scolaires (remise des
certificats de fin d'études)
- ◆ **Mardi 13 septembre, de 14 h à 17 h**
Après-midi musical et dansant pour
les Aînés animé par Styves

CENTRE DE LA CROIX-BLANCHE

- ◆ **Samedi 25 juin, de 9 h à 13 h**
Vente de pains et autres spécialités
confectionnés et cuits au four à pain
d'Epalinges

MAISON DE COMMUNE

- ◆ **Mardi 28 juin, à 20 h 15**
Séance du Conseil communal
- ◆ **Mardi 6 septembre, à 20 h 15**
Séance du Conseil communal
- ◆ **Mardi 27 septembre, à 20 h 15**
Séance du Conseil communal

DANS DIFFÉRENTS QUARTIERS DE LA COMMUNE

- ◆ **Lundi 6 juin, à 20 h**
Concert de l'Harmonie municipale
sur la place publique des Tuileries
- ◆ **Lundi 20 juin, à 20 h**
Concert de l'Harmonie municipale
à l'abri public des Planches/Bodérons
- ◆ **Lundi 27 juin, à 20 h**
Concert de l'Harmonie municipale
au Village d'Epalinges (cour école)

AUTOUR DU COMPLEXE SCOLAIRE DE BOIS-MURAT

- ◆ **Jeudi 30 juin, dès 14 h 15**
Fête des Ecoles

SALLE DE QUARTIER DE BOIS-MURAT

- ◆ **Samedi 25 juin, à 12 h**
Rencontre et repas du groupe
Symphonie
- ◆ **Samedi 10 septembre, à 12 h**
Rencontre et repas du groupe
Symphonie

PÉRIMÈTRE DE L'ÉGLISE

- ◆ **Lundi 1^{er} août**
Célébration de la Fête nationale

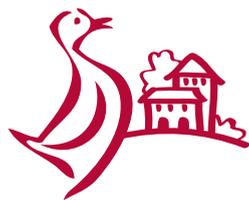
MAISON DE PAROISSE ET CHEMIN MENANT À L'ÉGLISE

- ◆ **Dimanche 19 juin, à 10 h**
Brunch musical et vide-grenier
organisés par l'Harmonie municipale

SALLE DE SPORT DE LA CROIX-BLANCHE

- ◆ **Samedi 18 juin**
Mi-Nuit du Volley-ball-Club
- ◆ **Samedi 25 juin**
Démonstration publique
du Karaté-Club

DÉCOUVREZ VOTRE COMMUNE



SOLUTION DU N°168 MARS 2011

Vingt personnes ont reconnu la photographie prise depuis la route de Berne, à hauteur du quartier de La Jaquière dont on aperçoit, en second plan, quelques-unes des nouvelles constructions.

Les réponses exactes nous ont été données par: Isabelle Carrard, Michel Küffer, Deborah Sheppard, Marianne Beutler, Christian Binggeli, André Brühlhart, Rachel Christinet, Michel Delessert, Marinette Ducret, Jean-Claude Emery, Charles Galley, Frédy Girardin, Marinette Küffer, Patrick Marguerat, Corinne Morel, Stéphane Mury, Christian Scheidegger, Gottlieb Schenk, Annemarie Warth et Sylvie Zbinden.

Nous les félicitons très sincèrement de leur perspicacité. Nous invitons les trois premières personnes citées à passer au Greffe municipal pour prendre possession de leur récompense.

Nouvelle énigme

Nous vous proposons une nouvelle photo insolite réalisée par M^{me} Heidi Viredaz-Bader. Les réponses doivent parvenir à l'Administration communale **avant le 20 juillet 2011**.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges